



RÉGION DE NOUAKCHOTT

MISE EN PLACE D'UN FONDS RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CARTE D'IDENTITÉ



Situation géographique : Nouakchott, Mauritanie

Secteurs d'interventions du Fonds : Mobilité urbaine - Eclairage solaire - Végétalisation - Accès à l'eau et assainissement - Agriculture urbaine

Porteurs du projet et partenaires associés : La Région de Nouakchott avec l'appui de ses futurs partenaires stratégiques, contribuant financièrement et techniquement.

Cadre stratégique du projet : Plan d'action pour l'accès à l'énergie durable et le climat (PAAEDC) (2020 et révisé en 2024)

Budget : Avec une contribution de la Région et de ses futurs partenaires, l'objectif est d'atteindre un financement, travers ce Fonds, de **400 000 000 MRU - 10 000 000 €**.

CONTEXTE ET ENJEUX

La Région de Nouakchott se trouve à un tournant décisif, confrontée à des défis climatiques majeurs tels que l'érosion côtière, les inondations, et les vagues de chaleur qui menacent le quotidien de ses 1,4 million d'habitants. Consciente de l'urgence de ces enjeux, la Région a mis en place un cadre de développement durable, s'appuyant sur des plans ambitieux pour la transition énergétique et la résilience urbaine. Cette démarche inclut l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans son Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC), renforçant les initiatives locales dans les domaines de la mobilité durable, de l'éclairage public, de l'agriculture urbaine, et de l'accès à l'eau, pour améliorer les conditions de vie des communautés les plus vulnérables.

Portée par cette vision, la Région a, en collaboration avec des partenaires internationaux, initié le projet ARENDRE et réalisé des actions pilotes clés telles que l'installation de lampadaires solaires pour un éclairage public plus sûr et durable, le développement d'un service de transport pour les zones isolées, la mise en place de projets d'agriculture urbaine, et des solutions d'accès à l'eau.

Forte de ces expériences, la Région de Nouakchott souhaite aller plus loin en créant un Fonds Climat, un outil stratégique pour pérenniser et étendre les projets pilotes réussis. Ce fonds permettra de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir les initiatives identifiées dans le PAAEDC et le Plan d'Intégration des Solutions Fondées sur la Nature (SFN). Ce plan, innovant et adapté aux spécificités de Nouakchott, inclut notamment des projets de végétalisation et la gestion des îlots de chaleur urbains, ainsi que des infrastructures vertes pour une ville plus résiliente et agréable à vivre.

Le Fonds Climat sera aussi un vecteur pour renforcer le dialogue multi-acteurs entre la Région, les ministères sectoriels de l'Environnement, des Transports, de l'Urbanisme et d'autres partenaires stratégiques. Il permettra de soutenir un développement inclusif et durable qui profitera à tous les habitants de Nouakchott, en diversifiant les financements. Ce fonds représente un modèle unique en Afrique de l'Ouest pour transformer les ambitions de résilience climatique de Nouakchott en actions concrètes et pérennes.

OBJECTIFS

Objectif spécifique 1 : Faire émerger des projets pilotes au niveau de la Région de Nouakchott

- Initier des projets innovants qui répondent aux défis climatiques et urbains, en impliquant les acteurs locaux et en soutenant les initiatives émergentes.
- Déployer des projets pilotes qui s'alignent sur les priorités définies dans le PAAEDC, favorisant l'intégration des SFN.
- Encourager la participation des citoyens, des organisations de la société civile et des entreprises locales dans le développement et la mise en œuvre de projets pilotes

Objectif spécifique 2 : Permettre la mise à l'échelle et la pérennisation des projets

- Mettre en place un mécanisme de financement durable pour garantir la continuité des initiatives et faciliter leur intégration dans le cadre national de lutte contre le changement climatique.
- Fédérer les acteurs locaux, nationaux et les bailleurs de fonds autour d'objectifs climatiques communs pour maximiser l'impact des initiatives et des financements.

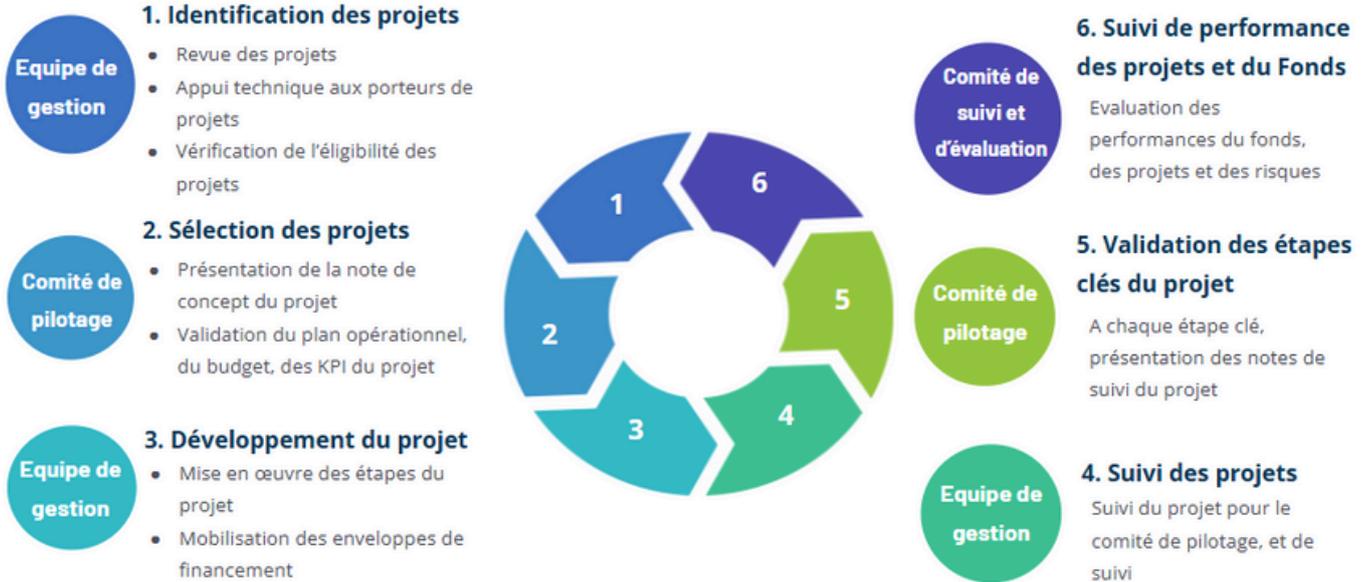
Objectif additionnel :

- Donner à la Région les moyens d'agir en tant qu'acteur clé du changement, porteur de projets capables de transformer les réalités locales, tout en inspirant les autres acteurs à l'échelle nationale.



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU FONDS CLIMAT

“ Plateforme, hébergée par la Région, dédiée à la sélection, la préparation et la mise en œuvre de projets. Financement des initiatives portées par les acteurs locaux, bénéficiant de l'expertise technique, financière et logistique de partenaires stratégiques. ”



Financement du Fonds

- **Budget visé : 10 millions d'euros grâce à la contribution de la Région et des partenaires**
- **Financement de projets variés :** Petites initiatives, projets pilotes et leur mise à l'échelle
- **Utilisation de divers outils :** subventions, microcrédits, prêts, participations au capital.
- **Partenariats stratégiques :** Partenaires institutionnels (ministères, organismes publics, ...) techniques et financiers (agences et banques de développement, fondations, secteur privé, OSC, ...)

SECTEURS D'INTERVENTION DU FONDS

1. Systèmes énergétiques et transports durables

- **Énergies renouvelables :** panneaux solaires décentralisés, lampadaires solaires, toits photovoltaïques.
- **Mobilité bas-carbone :** Bus verts, mobilités douces, intermodalité végétalisée.
- **Déchets :** Centres de tri, compostage, recyclage.

2. Adaptation et résilience au changement climatique

- **Verdissement :** Coulées vertes, végétalisation des écoles, pépinières locales.
- **Agriculture urbaine :** Compostage, parcelles à PK17, écolodges littoraux.
- **Eaux et assainissement :** Bassins de récupération, filtrage par végétaux, bornes fontaines, réseaux étendus.

3. Sensibilisation et gestion des risques climatiques

- **Système d'alerte :** Pic de chaleur, pollution.
- **Information des habitants :** Risques climatiques et relocalisation.

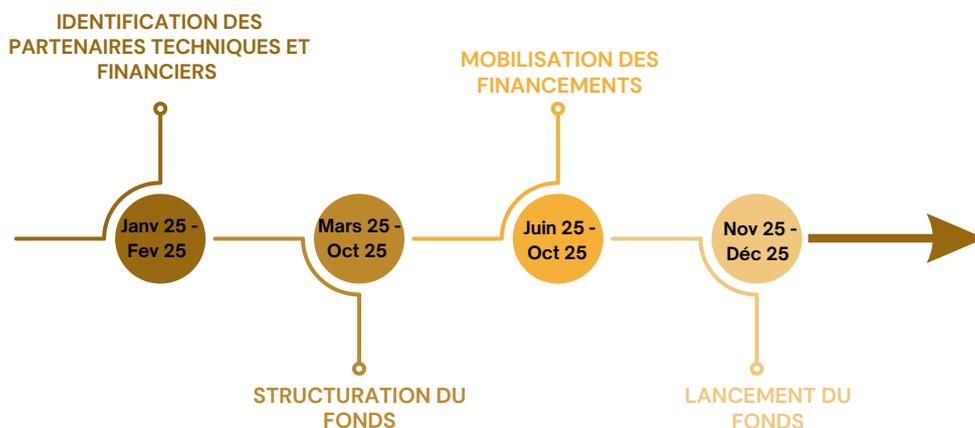
Conditions d'éligibilité : Les projets doivent contribuer aux ODD, réduire les GES, intégrer les savoir-faire locaux, et soutenir les populations vulnérables.



BUDGET DU FONDS (Y COMPRIS SA MISE EN OEUVRE)

Etudes nécessaires pour la mise en place du Fonds	MRU	€
Structuration du Fonds (appui technique aux équipes, études juridiques, définition de la gouvernance, ...)	10 000 000	250 000
Suivi des performances des projets et du Fonds (définition des indicateurs, méthodologie de suivi, ...)	2 000 000	50 000
Lancement du Fonds (Plateforme de soumission de projets, ateliers de formations, communication, ...)	6 000 000	150 000
Total	18 000 000	450 000
Budget du Fonds Climat (alimenter par contributions financières de la Région et de ses partenaires stratégiques)	400 000 000	10 000 000

PROCHAINES ÉTAPES



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contacts

Région Nouakchott

Mme. Fatimetou BOUKHREISS
Directrice de la Direction des Transports et de l'Environnement de la Région de Nouakchott boukhreiss.fatimetou@gmail.com

FMDV – Fonds Mondial pour le Développement des Villes

M. Thomas BEAUCORAL
Chargé de Projets tbeaucoral@fmdv.net